RELEVE DE DECISION
BUREAU EXECUTIF
6 MARS 2015

Présents : JP CHAMPION- JC MERIC- D TINCELIN – H BACCHINI- JP CHURET – J KERHOAS – C FOURICHON- E MARLIOT- JP LOSTIS – MT LANNUZEL JOURDAS – J CATHELINEAU – B DAVID – M BOUVET – H GIRAUD – S LASSEAUX –O BOVYN

Décisions	Commentaires
1	**VIE FEDERALE ET ORGANISATION DES TERRITOIRES**
1.1 Décision 1	Approbation des relevés de décisions des Bureaux Exécutifs des 16 janvier et 26 février 2015 Le Bureau Exécutif valide les relevés de décisions des Bureaux Exécutifs des 16 janvier et 26 février 2015
1.2 Décision 2	Part des ligues suite à l'augmentation du prix du passeport voile régionalisé 2015 Le Bureau Exécutif approuve le partage équitable des 0,10 € d'augmentation du PVR entre la ligue et la FFVoile à partir de 2015. La ligue en gestion régionalisée des Passeports Voiles reversera donc à la FFVoile une somme de 4,43 € par PVR pour le nombre de PVR délivrés par la ligue jusqu'à l'objectif fixé. Le BE approuve par ailleurs à compter de 2015, la fixation à 1,30 € de reversement de la ligue à la FFVoile, pour les PVR délivrés au-delà de l'objectif fixé.
1.3 Info	Projets Européens Présentation par Jean-Claude MERIC et Charly FIEVRE des grandes orientations et enjeux de la stratégie Européenne de la FFVoile tel que mentionnée en annexe 1 du présent relevé, dans le document « point d'étape et perspectives projets Européens ». Elle met en exergue 3 échelles d'actions et d'opportunités Européenne : - Le niveau Européen - Le niveau Inter-régional et coopération territoriale - Le niveau régional et local
1.4 Info	Questions au Bureau Exécutif par le Conseil d'Administration Le BE prend connaissance des différentes questions posées par M. TIFFON et Mme PFEIFFER et valide les réponses qui seront apportées à l'oral par le Président de la FFVoile lors du CA du 7 mars 2015.
1.5 Décision 3	Ordre du jour de l'Assemblée Générale (modification) Le Bureau Exécutif adopte le nouveau projet d'ordre du jour de l'Assemblée Générale du 28 Mars 2015, modifiant sa décision du 26 février 2015.

1.6 Décision 4 Vote CA	<u>Réforme territoriale</u> Le BE de la FFVoile se prononce favorablement pour proposer au vote du Conseil d'Administration, différentes options dans le cadre du projet de réforme territoriale (l'option choisie devra être validé par l'Assemblée Générale), à choisir parmi : - Option n°1 : ne pas tenir compte de la réforme territoriale et proposer à l'Assemblée Générale du 28 mars 2015 une modification des statuts en ce sens, - Option n° 2 : proposer une résolution à l'Assemblée Générale du 28 mars 2015 définissant une réforme territoriale des ligues régionales se calquant sur les nouvelles régions administratives (en donnant mandat au CA en ce sens pour entériner les suppressions / créations de ligues nouvelles) avec prise d'effet au plus tard le 1er janvier 2016. - Option n°3 : proposer une résolution à l'Assemblée Générale du 28 mars 2015 définissant une réforme territoriale des ligues régionales se calquant sur les nouvelles régions administratives (en donnant mandat au CA en ce sens pour entériner les suppressions / créations de ligues nouvelles) avec prise d'effet au plus tard le 1er juillet 2016. - Option n° 4 : proposer une résolution à l'Assemblée Générale du 28 mars 2015 définissant une réforme territoriale des ligues régionales se calquant sur les nouvelles régions administratives (en donnant mandat au CA en ce sens pour entériner les suppressions / créations de ligues nouvelles) avec prise d'effet au plus tard le XXXXXXXXXX. Selon l'option choisie, il conviendra de repasser devant l'AG/les AG pour le mandat donné au CA, ce dernier ne devant pas dépasser l'intervalle entre deux Assemblées Générales. Selon l'option choisie, il conviendra de proposer à l'Assemblée Générale une modification de l'Annexe 1 du Règlement Intérieur définissant les ressorts territoriaux des ligues régionales et des CDVoile rattachés à la Ligue, à une date correspondante à la prise d'effet de la réforme.
2	**VOILE LEGERE**
2.1 Décision 5	<u>Demande de dérogation de la Classe F18 pour l'attribution du titre Champion de France</u> Le Bureau Exécutif entérine la dérogation pour l'attribution du titre Champion de France F18 à partir de 2015, à savoir : Admissibilité au titre : compte tenu du risque encouru à utiliser le classement des coureurs de la classe F 18 de l'année en cours (épreuve ayant lieu le 01 mai beaucoup de coureurs risquent de ne pas être listés sur le classement 2015 à cette date), le BE décide de s'en tenir à la seule obligation d'être licencié FFVoile si la classe est d'accord pour confirmer cette décision. A la date de publication du présent relevé de décisions sur le site Internet de la FFVoile dans les publications électroniques, la Classe par sa Vice-Présidente a donné son accord par mail du 11/03/2015, pour accepter cette décision

2.2 Info	<u>L'Intersérie Dériveurs « Mode d'Emploi, Sérénité, Efficacité, Sportivité »</u> Le Bureau Exécutif prend connaissance de la nouvelle version du leaflet.
3	**VOILE LEGERE / HABITABLE**
3-1 Décision 6	<u>Délégués fédéraux sur les compétitions majeures de la FFVoile 2015</u> Le Bureau Exécutif entérine la liste des délégués fédéraux sur les compétitions majeures FFVoile en 2015 (cf. tableau des délégués en annexe 2 du présent relevé)
4	**FORMATION**
4-1 Décision 7	<u>Validation des aides de formation des Sportifs de Haut Niveau 2014</u> Le Bureau Exécutif entérine les aides de formation des Sportifs de Haut Niveau 2014 (cf liste en annexe 3)
5	**DIVERS**
5-1 Décision 8 Vote CA	<u>Date de l'Assemblée Générale 2015</u> Le BE adopte la date du 2 Avril 2016 à soumettre au vote du CA
5-2 Décision 9	<u>Crowfunding Film Funboard Freestyle</u> Le BE décide que la FFVoile, via son Département Voile Légère, participera à hauteur de 1000 € au crowdfunding Film Funboard Freestyle pour aider un jeune réalisateur (Christallen Schmitt) à réaliser un reportage sur plusieurs funboarders « vagues et freestyles » avec des contreparties visuelles pour la FFVoile

Point d'étape & Perspectives Projets Européens
Bureau Exécutif – Vendredi 6 Mars

Cette note de synthèse a été rédigée suite à de nombreux échanges entre les acteurs en charge du développement de Projets Européens (JC MERIC, JC COUR, E MARLIOT, P CALAMEL, C FIEVRE).

Un point d'étape sur l'avancée du développement de la stratégie européenne de la FFVoile a été réalisé. Il a permis de dégager deux grandes orientations en lien avec les priorités définies dans le document de Politique Générale 2013-2020.

Il s'agit d'actions prioritaires à mettre en place pour poursuivre notre stratégie européenne.

1) Renforcer la politique territoriale de la FFVoile

Constat initial

- Ambition fédérale affirmée dans le plan 2013-2017 : travailler et discuter davantage avec les acteurs institutionnels pour renforcer la dimension économique, sociale, écologique, sanitaire, citoyenne et d'attractivité de la destination France. En effet, la FFVoile apparait face aux acteurs publics, comme uniquement cantonnée dans le domaine du sport.
  Dans le document de Politique Générale, il est clairement indiqué que la FFVoile est « au service des politiques publiques ».
- Environnement de plus en plus concurrentiel quant à l'obtention de financements publics.
- Intérêt manifeste de la part des décideurs publics pour les questions liées à l'économie touristique, à l'emploi non délocalisable, à la recherche d'une meilleure attractivité et pour le développement d'un nouveau modèle de croissance bleue.

Objectifs

- Développer une stratégie territoriale intégrée combinant les trois volets :

  1) La mise en avant de la contribution des acteurs de la voile (Fédération, ligues, clubs…) à des objectifs économiques, sociaux, environnementaux, patrimoniaux, culturels favorisant le développement territorial ;
  2) L'affirmation du rôle de la FFVoile comme porteur et acteur du label « Tourisme Bleu » au niveau français et européen en lien avec la Stratégie « Croissance Bleue » promue au niveau européen ;
  3) L'explication de la politique sportive de la FFVoile ;
- Structurer et faciliter la recherche de financement (européen ou non) pour les acteurs fédéraux en leur permettant d'émarger et de s'appuyer sur notre projet global au travers d'activités et investissements mis en place à leurs niveaux.

Réalisation

Mener des actions de communication vers les Conseils Régionaux et l'ensemble des acteurs institutionnels (ARF, ADF, AMF, ANEL).

Il s'agit notamment de diffuser fin mars un document stratégique à l'ensemble des Conseils Régionaux, ainsi qu'à des acteurs étatiques et départementaux, puis d'organiser une mini-tournée pour que la FFVoile présente sa démarche à des acteurs clés de la politique territoriale, dans des régions ciblées comme prioritaires.

Une grande partie des enveloppes budgétaires, et notamment concernant les fonds européens, est gérée au niveau régional par des acteurs institutionnels qui sont apriori ouverts à la discussion et

demandeurs d'informations. En investissant ce terrain via la fourniture de documents stratégiques, pédagogiques et des explications claires, la FFVoile va les aider et les orienter dans leurs choix de subventionnement.

Il peut être judicieux d'organiser des rencontres complémentaires à deux niveaux avec :

- une rencontre « politique » (élus FFVoile – élus politiques) pour valoriser la démarche, présenter le label Odyssea et montrer le rôle de la FFVoile comme porteur d'une stratégie territoriale autour des 3 volets.
- une rencontre « technique » avec les services compétents pour gérer les financements européens afin d'appuyer les dossiers des acteurs de la voile.

Il est impératif de discuter et partager notre projet de façon plus active avec les acteurs du Tourisme et notamment Atout France mais aussi le Ministère des Affaires Étrangères en charge de la politique économique et touristique, la Direction Générale des Entreprises, la FFPP.

Conditions de réussite

- Construire cette politique territoriale avec les clubs, CDVs, Ligues. Il faut légitimer leur action en tant qu'acteurs du développement local.
- Rendre intelligible et accessible la démarche FFVoile pour les acteurs institutionnels territoriaux mais aussi étatiques dans le cadre notamment des Contrats de Plan État - Région 2020.
- Montrer l'interdépendance entre les trois volets **en incorporant pleinement la politique sportive à la stratégie intégrée.**

Outils à la disposition de la FFVoile

1) La contribution européenne

Ce document stratégique doit être complété et retravaillé afin d'être diffusé aux Conseils Régionaux, aux services de l'État, aux départements, pour servir de cadre de référence lors des présentations et des discussions « politiques » avec les acteurs institutionnels.

Il est nécessaire d'y inclure davantage la politique sportive de la FFVoile, de renforcer le volet français (et pas seulement européen) et de rendre plus concret la stratégie avec des exemples de projets (utiliser les éléments du guide + fiches projets).

2) Le guide européen des financements

Ce document atteste de notre volonté de travailler avec les acteurs territoriaux de voile et donne des portes d'entrées concrètes pour le financement d'actions. C'est l'outil qui servira dans le cadre des rencontres « techniques » avec les services compétents pour gérer les financements.

3) La copropriété de la marque « Tourisme Bleu » avec la FFPP

Cette marque de qualité et de modèle territorial doit renforcer notre discours et notre légitimité avec une mise en avant du défi que représente pour la France cette nouvelle thématique de Tourisme Bleu à l'image de ce qui a pu être fait dans le cadre du tourisme vert ou du tourisme blanc. Il s'agit bien évidemment pour la FFVoile d'insister sur l'impact économique de la voile dans cette perspective. Concrètement, l'activité quotidienne des clubs ainsi que le développement d'offres comme les balades nautiques, le coaching plaisance, les produits « sport, santé, bien-être »..., contribuent incontestablement à l'attractivité du littoral ou des espaces fluviaux.

Il faut que les décideurs publics aient pleinement conscience du rôle des acteurs de la voile dans la valorisation du territoire et sa meilleure attractivité. Leurs activités permettent à la fois de séduire de

nouveaux touristes mais également d'améliorer l'offre de services et de loisirs pour les habitants dans les zones concernées. La marque « Tourisme Bleu » doit permettre de réunir ces deux dimensions et devenir une thématique majeure de la Destination France au vu de son potentiel.

Questions en suspens :

- Modalités pour organiser les rencontres et notamment sur les acteurs légitimes et disponibles pour transmettre le message.
- Enregistrement auprès de l'INPI (et de l'OMPI) de la marque « Tourisme Bleu » afin d'être copropriétaire avec la FFPP de cette marque de qualité, un label territorial en devenir.

2) Poursuivre l'action au niveau européen

Constat initial

- Présence faible et embryonnaire de la FFVoile au niveau européen.
- Existence d'opportunités financières européennes dans le cadre de la réalisation de la Stratégie « Croissance Bleue » et notamment en lien avec les questions touristiques.
- Développement progressif d'un intérêt européen (ainsi que national, régional et local) pour les questions sportives.

Objectifs

- Valoriser les activités de la FFVoile dans une perspective supranationale et mettre en évidence son impact positif dans le cadre de la Stratégie Europe 2020.
- Obtenir des financements européens en tant que porteur et/ou partenaire d'un projet mais aussi comme acteur, prestataire technique dans le domaine de la voile, du nautisme, du Tourisme Bleu.

Réalisation

Création d'un cluster européen intitulé Compétitivité et diversification « Croissance & Tourisme Bleu » dans le modèle européen de coopération économique Odyssea. L'objectif est de monter un outil européen de coopération entre acteurs du Tourisme Bleu afin de pouvoir profiter ensuite de ce cadre pour mener des actions avec des aides européennes. Il s'agit de disposer d'un espace approprié de coopération et de gouvernance avec les instances territoriales. Cette structure qui atteste de la dimension européenne de la FFVoile est voulue et soutenue par la France et l'Europe.

Juridiquement, il s'agit de réunir un réseau de partenaires sous la forme d'un Groupement Européen d'Intérêt Economique - GEIE (regroupement de personnes morales pour mettre en commun des moyens afin de réaliser un objectif commun). Ce n'est pas une société mais une entité qui existe par et pour ses membres.

La création et demain le développement cet outil ont vocation à être financés directement par l'Union Européenne, dans le cadre de l'appel à projet COSME – Cluster Go International.

Un premier projet de 245 000 € avec 75% de financements européens et 25% de financements par les partenaires via leur apport en Ressources Humaines sera déposé le **17 avril 2015**. Pour la FFVoile, le projet est évalué à hauteur de 40 000€ avec 30 000€ de financements européens et 10 000€ d'apports en RH. Concrètement, les actions combinées de P.CALAMEL et C.FIEVRE correspondent déjà aux apports de la FFVoile.

Ce cluster légitime et donne corps à notre action au niveau européen.

Conditions de réussite

- Travailler de concert avec les partenaires du cluster et notamment avec la FFPP et le GEC (Groupement Européen de Coopération) Odyssea afin de créer une dynamique gagnant-gagnant.
- Bien montrer le lien entre les actions menées par les acteurs de la voile et le cadre que allons définir dans le cluster européen.

Outils à la disposition de la FFVoile

1) Le réseau préexistant

Les relations existantes avec les partenaires du réseau, avec le GEC Odyssea, avec certains acteurs de la Commission Européenne sont des atouts déjà à notre disposition.

2) L'ensemble des documents en interne

La contribution européenne, le guide des financements, les fiches-projets sont des instruments qui peuvent concrétiser l'action du cluster européen.

Questions en suspend

- L'obtention du financement européen pour créer le cluster
- La gestion des futurs projets au sein de la FFVoile

Conclusions prospectives à titre d'exemples

Au-delà de l'aspect financier, le développement de la stratégie européenne offre des perspectives très intéressantes pour la FFVoile.

Prospective sur le court et le moyen-terme

- Concrétiser la volonté de la FFVoile d'être reconnue comme un acteur territorial prépondérant, au service des politiques publiques, et pilier d'un nouveau modèle économique à forte valeur ajoutée.

- Se structurer davantage dans le secteur de l'économie touristique : l'action au sein du cluster européen, la copropriété du label « Tourisme Bleu » doivent permettre à la FFVoile d'être considérée comme un interlocuteur incontournable du tourisme et donc de ses politiques territoriales et de ses aides. Ce positionnement se construit en partenariat avec les instances nationales comme Atout France et le portail Destination France ou le réseau des destinations départementales, des offices de Tourisme…. Une stratégie accompagnée par des outils simples de communication à l'image du site fairedelavoile.fr, **qui vont rendre les activités proposées par les acteurs de la voile beaucoup plus lisibles et accessibles pour le grand public.**

Prospective sur le long terme

- Le développement de la collaboration avec de nombreux acteurs de la filière nautique, de la plaisance pourrait permettre la réalisation d'une ambition ancienne : la création de la « **Maison du Tourisme Bleu »,** 17 rue Henri Bocquillon avec l'agrandissement des locaux (achat des étages supérieurs) et par exemple le financement d'équipements de haute technologie.

Synthèse sur les trois échelles d'actions et d'opportunités européennes

Du fait de son objet et de ses statuts, la FFVoile s'est logiquement construite et développée au niveau national. Elle dispose d'une forte légitimité d'action et doit continuer à exploiter les opportunités françaises.

La stratégie européenne doit quant à elle permettre de mieux exploiter les niveaux infra et supranationaux. Dans cette perspective, les deux grandes orientations complémentaires (territoriale et européenne) ciblent trois échelles d'actions et d'opportunités européennes :

- Le niveau européen
- Le niveau interrégional & de coopération territoriale
- Le niveau régional et local

1. Le niveau européen

Explications

L'Union Européenne développe de nombreuses politiques sectorielles dont certaines (Education-Jeunesse & Sport ; Santé ; Environnement ; Innovation Sociale, Tourisme…) offrent potentiellement des perspectives pour la FFVoile.

Exemples de programmes

C'est notamment dans ce cadre que le programme COSME (Compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises) vient financer des actions en faveur du développement de la coopération économique entre acteurs à l'échelle européenne. L'appel à projet « Cluster Go International » soutient la création de partenariats dans des secteurs européens prioritaires, à l'instar de la Stratégie « Croissance Bleue. »

Le programme Erasmus +, avec son volet Sport, est un autre exemple d'opportunités financières à cette échelle européenne.

Avantages

- Taux de cofinancement et de préfinancement (montant reçu avant ou au début de la réalisation de l'action) importants. Exemple pour l'appel à projet correspondant au cluster européen : le taux de cofinancement européen peut monter jusqu'à 75% du montant de l'action et le taux de préfinancement à 70% (pourcentage de l'aide reçue 30 jours après la signature de la convention inter-partenariale)
- Financement de projets de grande ampleur. Exemple le programme Erasmus + peut cofinancer des projets dont le budget est de 500 000€.

Contraintes

- Nécessité d'avoir un projet ayant une dimension européenne (que nous amène par exemple le modèle Odyssea reconnu par la Commission Européenne).
- Besoin de créer un partenariat de qualité composé d'acteurs de plusieurs nationalités.
- Forte concurrence au moment de la sélection des projets.

Rôle de la FFVoile

Intervention directe en tant que porteur ou partenaire du projet

2. Le niveau interrégional & de coopération territoriale

Explications

L'Union Européenne finance des programmes de coopération territoriale européenne. Il s'agit de favoriser des projets transnationaux ou transfrontaliers menés par des acteurs qui partagent un espace et des objectifs communs.

En fonction de leur localisation géographique, les départements et régions françaises sont membres de différents programmes de coopération. Il en existe 19 qui concernent au moins un territoire français.

Concrètement, chaque programme bénéficie d'une enveloppe (entre 60 et 400 millions d'euros) et une autorité de gestion sélectionne ensuite les projets de coopération territoriale européenne en fonction des priorités définies.

Exemples de programmes

Le programme transfrontalier France - Italie Maritime a financé dans la période précédente le projet Odyssea FIM et ses actions pour consolider cet espace comme une Destination Touristique Maritime Européenne d'excellence.

Le programme transnational Espace Atlantique a soutenu financièrement le Projet Nautisme Espace Atlantique et ses actions pour développer une filière nautique de pointe au niveau de l'Arc Atlantique.

Le programme transfrontalier France – Suisse permet au projet Leman Sans Frontière de mutualiser des moyens pour créer des nouveaux produits touristiques dans cet espace.

Avantages

- Taux de cofinancement européen très important (jusqu'à 80%)
- Opportunités assez méconnues
- Priorités définies de façon assez large et souple donc possibilités d'inclure des projets de coopération maritime, nautique ou directement dans le domaine de la voile.

Contraintes

- Impératif de développer des échanges et des réseaux avec les territoires européens voisins
- Nécessité que l'acteur appartienne à un territoire éligible au programme de coopération

Rôle de la FFVoile :

En tant que structure d'Ile de France, la FFVoile ne peut participer directement qu'à un programme de coopération (Europe du Nord-Ouest).

Il s'agit donc davantage de **jouer le rôle de prestataire « d'assistance technique »** pour les acteurs territoriaux de la voile afin de faciliter leur accès à des programmes, notamment dans le cadre de la coopération maritime (Espace Atlantique, Méditerranéen, Manche, Sud-Ouest Européen, Maritime France-Italie, Caraïbe…). Dans les faits, la FFVoile et son prestataire (P. CALAMEL) vont piloter pour le compte des acteurs territoriaux (clubs, ligues…), des projets afin d'aller chercher des financements qui sont tout à fait envisageables grâce à la stratégie européenne fédérale. Il pourra notamment être intéressant de s'appuyer sur la marque « Tourisme Bleu » et sur le label et réseau Odyssea qui est déjà une réalité et reconnu au niveau européen.

Il faut identifier les zones et les programmes dont le potentiel en termes d'éligibilité et de financement sont les plus intéressants. Pour chaque zone sélectionnée, il faut réfléchir aux priorités

que la FFVoile veut donner au projet et à la structure qui peut le porter. Il peut être utile de questionner les acteurs territoriaux pour recenser les idées, les initiatives

La marque « Tourisme Bleu», la contribution européenne (avec la communication auprès des Conseils Régionaux), les fiches-projets sont des outils que la FFVoile met à disposition des structures en échange d'une contrepartie financière. Il en va de même pour l'aide en ressources humaines (via C. FIEVRE ou P.CALAMEL) qui doit permettre de pérenniser l'action fédérale.

3. Le niveau régional et local

Explications

L'Union Européenne accompagne le développement des régions en cofinançant des projets menés par des acteurs territoriaux dans le cadre des PO (Programmes Opérationnels).

L'objectif de cette aide est d'encourager les initiatives locales, départementales, régionales qui répondent aux grandes priorités européennes (d'un point de vue économique, social, environnemental…)

Il existe 4 types de fonds structurels et d'investissement : le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), le Fonds Social Européen (FSE), le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP).

Ces fonds sont en très grande partie gérés au niveau du Conseil Régional et le type de dépenses éligibles est cadré par le PO et des règlements européens.

Exemples de programmes

- Le FEDER cofinance des projets d'investissement matériel ou immatériel.
- Le FSE cofinance des actions ciblées sur les personnes afin de soutenir l'emploi, la formation, l'éducation, l'inclusion sociale, l'égalité des chances, la lutte contre la pauvreté.
- Le FEADER cofinance des activités favorisant le développement économique, social, environnemental, technologique des territoires ruraux
- Le FEAMP cofinance des activités favorisant une pêche durable, compétitive et des projets contribuant à une politique maritime intégrée.

Avantages

- Pas de montant minimum pour effectuer une demande d'aide donc opportunités pour des acteurs de petite ampleur (plusieurs milliers d'euros)
- Pas besoin d'avoir des partenaires
- Outil intéressant pour les acteurs territoriaux afin d'économiser des fonds propres en obtenant des fonds européens pour des actions de développement local

Contraintes

- Taux de cofinancement européen moins élevé globalement que celui des autres fonds avec un maximum qui se situe à 50% pour les régions françaises les plus développées ; 60% pour les régions françaises en transition et 85% pour les départements d'Outre-Mer.
- Logique de remboursement des frais déjà engagés et non de préfinancement
- Nécessaire dimension territoriale du projet

Rôle de la FFVoile

La FFVoile peut porter des projets définis comme prioritaires au niveau national et solliciter des fonds européens en tant que structure d'Ile de France auprès du Conseil Régional. C'est par exemple le cas pour des actions de formation ou des investissements en lien avec le siège.

La FFVoile accompagne également les acteurs territoriaux de la voile à travers plusieurs offres de services (simple renseignement, conseil personnalisé, participation au montage du dossier).

La pérennité de cet accompagnement repose bien évidemment sur la valorisation financière de l'action menée par la Fédération. Il est donc fondamental pour les acteurs territoriaux qui candidatent à un cofinancement européen d'inclure une ligne budgétaire relative au suivi du dossier. La complexité et la longueur de la procédure administrative rendent nécessaires de bien comptabiliser dans le budget escompté le temps et l'argent dépensés :

- par la personne en charge du projet et du suivi au sein de la structure
- par le chargé de mission Europe au niveau de la FFVoile.

En fonction du service assuré (simple renseignement, conseil personnalisé, participation au montage du dossier), un pourcentage de l'aide obtenue pourrait être reversé par la structure à la Fédération.

Cette synthèse est complétée par le Document « PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT 2015 - PROJETS EUROPEENS » qui détaille de façon plus précise les actions concrètes pour les acteurs de la voile.

En guise de conclusion, soulignons à nouveau que la FFVoile mène une stratégie européenne intégrée tant d'un point de vue territorial que thématique. Ainsi, les différentes échelles d'actions et donc d'opportunités européennes ne sont pas concurrentes mais complémentaires.

Le développement de la politique territoriale et l'action accrue au niveau européen répondent à des priorités fédérales. Ils doivent permettre à la FFVoile et à son réseau de renforcer leur positionnement en tant que :

- ***Acteur central du développement territorial***
- ***Copropriétaire de la marque « Tourisme Bleu » et porteur d'une nouvelle thématique touristique en France et en Europe***
- ***Pilier d'une politique sportive cohérente et ambitieuse***

COMPETITIONS MAJEURES FFVOILE 2015 - DELEGUES FEDERAUX ET DELEGUES TECHNIQUES (Projet)

Annexe 2 RD BE DU 06 mars 2015

	Début	Fin	Libellé	Grade	Libellé Club	Délégué Fédéral Elu	Délégué Technique National	Délégué Technique Régional	Séries ou Classes
VL	04/04/15 23/05/15 17/10/15 29/10/15	01/11/15 25/05/15 19/10/15 1/11/15	Championnat de France Slalom AFF Etape 1 Championnat de France Slalom AFF Etape 2 Championnat de France Slalom AFF Etape 3 Championnat de France Slalom AFF Etape 4	3	Marignane Saint Malo Ouistreham Leucate	Pdt du Jury : Non encore nommé Pdt du Jury : Non encore nommé Pdt du Jury : Non encore nommé Pdt du Jury : Non encore nommé	Didier Flamme (préparation) Didier Flamme (préparation) Didier Flamme (préparation) Didier Flamme (préparation)		SLA
VL	30/4/15	3/5/15	Championnat de France Classe 1 mètre	3	Y C BEAULIEU	Pdt du Jury : B Merlaud	Bernard Porte (préparation)		CL1
VL	1/5/15	3/5/15	Championnat de France Star - Ducs de Nemours	3	S R V ANNECY	Pdt du Jury : Gilles Brunel	Bernard Porte (préparation)		FIN, STA
VL	1/5/15	3/5/15	Chpt France Intersérie Catamaran - Eurocat	3	Y C CARNAC	Pierre Charles Barraud	?		F18, INC
VL	7/5/15	10/5/15	Chpt France Intersérie Der - Qui - Flotte Co Der	3	CDV AUBE	Jean Pierre Churet	Bernard Porte		FCDD, IND, INQ
VL	14/5/15	17/5/15	Championnat de France Classe A	3	CNB	Pdt du Jury : Non encore nommé	Bernard Porte (préparation)		CLA
VL	14/5/15	17/5/15	Championnat de France Classe M	3	C V VALENCIENNES	Pdt du Jury : François Laleu	Bernard Porte (préparation)		CLM
VL	23/5/15	25/5/15	Championnat de France 470 - Open de la Mirabelle	3	LORRAINE	Pdt du Jury : Jacques Terrasson	Bernard Porte (préparation)		470
VL	29/6/15	3/7/15	Championnat de France Handivalide MiniJi	3	EV ROCHELAISE	Brigitte Viaud	Bernard Porte		MIJI
VL	4/7/15	9/7/15	Championnat de France Minimes	3	CDV DU MORBIHAN	Pdt du Jury : Romain Gautier	Didier Flamme		EQU, FCDD, FCDG, FCDS, OPTI, TYKA, B293
VL	10/7/15	16/7/15	Championnat de France Finn	3	SR S.P. QUIBERON	Pdt du Jury : Jacques Terrasson	Bernard Porte (préparation)		FIN
VL	11/7/15	15/7/15	Championnat de France 5o5	3	S R ROCHELAISES	Pdt du Jury : Non encore nommé	Bernard Porte (préparation)		505
VL	3/8/15	8/8/15	Open de France	4	SR S.P. QUIBERON	Christian Peyras	Bernard Porte		IND, INC, INQ
VL	5/8/15	9/8/15	Costarmoricaine - Coupe de France des Raids	3	C V B ERQUY	Pdt du Jury : Patrick Celton	Pierre Charles Barraud		F18
VL	15/8/15	21/8/15	Championnat de France Espoirs Glisse	3	C V MARTIGUES	Jean Pierre Churet	Didier Flamme		570, 15.5, SL16, B293, RCB
VL	16/8/15	20/8/15	Chpt de France Fireball - Challenge Cornu 470	3	SR S.P. QUIBERON	Pdt du Jury : Non encore nommé	Bernard Porte (préparation)		470, FIR
VL	22/8/15	28/8/15	Championnat de France Espoirs Extrême Glisse	3	S N NARBONNE	François Jaouen	Didier Flamme		F31, R120
VL	22/8/15	28/8/15	Championnat de France Espoirs Solitaire Equipage	3	C V MARTIGUES	Jean Pierre Churet	Didier Flamme (préparation)		29ER, 420, LAR, LAS, LAS4, LTZE
VL	25/8/15	28/8/15	Championnat de France HC 16 Classique	3	Y C CARNAC	Pdt du Jury : Claude Petit	Bernard Porte (préparation)		H16
VL	5/10/15	10/10/15	Championnat de France Elite Voile Olympique	2	FFVOILE /LA ROCHELLE	Jean Pierre Churet	Bernard Porte (préparation)		470, 49ER, 49FX, FIN, LAR, LAS, NAC, RSX
VL	10/10/15	11/10/15	Chpt France Longue Distance Catamaran - Catagolfe	3	S R VANNES	Pierre Charles Barraud	?		D18, F18, INC
VL	22/10/15	25/10/15	Chpt de France Laser - 46è Gd Prix de l'Armistice	3	C V HOURTIN MEDOC	Jean Pierre Churet	Bernard Porte (préparation)		LAR, LAS, LAS4
VL	22/10/15	25/10/15	Chpt France Lgue Distance Wind Gd Prix l'Almanarre	3	HYERES WIND OLYMP	Nathalie Peberel	Didier Flamme (préparation)		
VL	30/10/15	1/11/15	Championnat France Europe - Coupe Internationale	3	C O Y C HYEROIS	Nathalie Peberel	Bernard Porte (préparation)		EUR
H	19/3/15	22/3/15	MR - Championnat de France de Match Racing Open	3	AMRA	Henry Bacchini	Marc BOUVET		FC75
H	15/04/15 04/06/15 19/09/15	22/04/15 06/06/15 14/11/15	Pornichet Sélect 6m50 / Etape 1 du CFCLS Trophée Marie - Agnès Péron / Etape 2 du CFCLS Mini Transat - Iles de Guadeloupe / Etap 3 CFCLS	3 3 2	CNBPP Pornichet WINCHES CLUB WINCHES CLUB	Henry Bacchini / Pdt Jury	Marc BOUVET		650
H	18/04/15 22/5/15	26/04/15 28/5/15	Solo Figaro Maître Coq / Etape 1 du CFECLS La Solitaire du Figaro - EBC / Etape 2 du CFECLS Générali Solo / Etape 3 du CFECLS	2 1	SNSablais Pen Duick	Henry Bacchini / Pdt Jury	Marc BOUVET		FIGA
H	14/5/15	17/5/15	Chpt de France Monotype Habitable - GPEN	3	C V ECOLE NAVALE	Henry Bacchini	Marc BOUVET		Monotypes
H	14/5/15	17/5/15	Championnat de France Intersérie Croiseurs Légers	3	C N V AIX LES BAINS	Jean Malassi-Seris	Bastien Bouchard		OSIRIS Habitable
H	29/7/15	2/8/15	MR - Internx Fce MR / CF Elite Match Racing Hom	2	APCC VOILE SPORTIVE	Serge Raphalen	Marc Bouvet		J80
H	9/9/15	12/9/15	Championnat de France Voile Habitable Entreprise	4	Y C QUIBERON	Claude Thourot	Bernard Porte		GSUR
H	16/10/15	18/10/15	MR - Championnat de France de Match Racing Féminin	3	S R ROCHELAISES	Pdt du Jury : Non encore nommé	Marc Bouvet		B25
H	5/11/15	8/11/15	Championnat de France Monotypes Habitables	3	C O Y C HYEROIS	Henry Bacchini	Marc Bouvet/ Bastien Bouchard		Monotypes
H	14/11/15	15/11/15	Championnat de France des Equipages IRC	3	UNCL	Henry Bachini/Claire Fountaine	Bastien Bouchard		GSUR
H	19/11/15	22/11/15	MR - Championnat de France de Match Racing Espoir	3	HAUTE NORMANDIE	Henry Bacchini	Bastien Bouchard		MR

4-1 FORM

MFE - Etat des aides “formation“ aux 26 Sportifs de Haut Niveau 2014

NOM	PRENON	FORMATION	AIDE	FFVoile	CNOSF
DEFRANCE	Hélène	DIETETICIENNE MICRO NUTRITION	450	450	
GIARD	Louis	BACHELOR EN MANAGEMENT EC BREST	2000	2000	
DE KERANGAT	Mathilde	CRFP Avocats et ECOLE MAGISTRATURE	2000	2000	
LE COQ	Pierre	DOCTEUR EN CHIRURGIE DENTAIRE	2000	2000	
MION	Jérémie	MASSO KINE MARSEILLE	2000	2000	
NEBOUT	Achille	INSA LYON	2000	2000	
RIOU	Amélie	UNIVERSITE LA ROCHELLE MATHEMATIQUE	2000	2000	
BELLET	Valentin	MASSO KINE RENNES	1500		1500
BIGOT	Benoit	BACHELOR EN MANAGEMENT EC	1500		1500
BOLOU	Marie	SCIENCES PO PARIS	1200		1200
DANTES	Jeanne	LICENCE STAPS MARSEILLE	1500		1500
FISCHER GUILLOU	Kévin	PREPARATEUR PHYSIQUE CREPS TOULOUSE	1500		1500
GOYARD	Thomas	INGENIEUR GENIE SYSTÈME INDUS	1500	1500	
LAUGIER	Flora	DOCTORAT DINARD	1500	1500	
LEMAITRE	Maelenn	GENIE MECANIQUE - INSA RENNES	1500	1500	
NOESMOEN	Hélène	INSA RENNES	1500	1500	
NAUD	Mattis	INSA RENNES	1500		1500
OGEREAU	Audrey	INGENIEUR EIGSI LA ROCHELLE	1500		1500
PIROUELLE	Guillaume	INSA RENNES	1900		1900
RETORNAZ	Aloise	INGENIEUR ELECTRONIQUE // INSEN BREST	1500		1500
SIPAN	Valentin	INSA RENNES	1900		1900
AGENEAU	Charlie	EIGSI LA ROCHELLE	900		900
FEYDIT	Hugo	ECOLE INGENIEUR	900		900
GUILBAUD	Maelle	LYCEE BAC S	900		900
MERCERON	Eliot	INGENIEUR EIGSI LA ROCHELLE	900		900
MICHON	Pernelle	IAE LA ROCHELLE (GESTION)	900		900
TOTAL			**38450**	**18450**	**20000**

La répartition a été réalisée selon les critères établis par la DTN : inscription, frais pédagogiques, transport, hébergement, nourriture, divers.